Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 025-200096295-20260609-2026_19-DE

Parc naturel régional du Doubs Horloger

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six,
Le neuf juin à dix-neuf heures,
Le conseil syndical du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Noël-Cerneux.

Date de convocation : 02/06/2026 **Date d'affichage** : 02/06/2026

Nombre de membres :
- en exercice : 127
- présents : 57
- votants : 80

Nombre de voix :
- en exercice : 384
- présents : 151
- procurations : 127
- **nombre total de voix exprimées : 278**

Etaient présents :
Christel PILLOT, Thierry CARTIER, Olivier MESNIER, Sylvain PAPOIN, Hervé CAGNON, Monique HUMBERT, Hervé BAINIER, Johann GRISEY (S), Sébastien WOLFF, Johann AUBRY (S), Frédérique MOUREAUX, Charline MERCIER, Anne-Sophie BUZY PERRET, Valérie THIEBAUD (S), Sylvie QUERRY, Myriam SOUCHARD (S), Gérard VAUCHIER, Benoit CALAME, Gérard BULIARD, Patrick BOISSENIN, Christophe TSATSAS, Marie-Laure BOUTY, Pascale CHOPARD, Carine CUCHEROUSSET, Isabelle MONTAVON (S), Nicolas PAGET, Florent VUILLEMIN, Valentin GAUTHEY, Roland PERROT, Maxime MOITRIER, Sylvie FUMEY (S), Hervé DARD, Philippe PETIT, Laurent FAIVRE, Yannick MYOTTE-DUQUET, Séverine LOUVET, Emilie JACQUIN (S), Christophe MOUREAUX, Christophe SIMON, Nicolas NARBEY, Lucie MEUNIER, Elodie COMMENT, Frédéric MACLER (S), Guillaume DALLEMAGNE, Constant MEUNIER (S), Arnaud REYMOND, Alain CHAPOTTE, Karine COUPRIE, Mickaël PERROT, Stéphanie PARSY, Gilles CORDIER, Pauline PACCAUD (S), Baptiste MOUGIN-BONNET, Cédric ALBERT, Sophie HUMBERT, Bernard MAUVAIS (S), Eliane CAIRE-REMONNAY, Pascale VEZZOLI (S), Corinne GRENOUILLET, Anthony CUENOT, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Franck VILLEMAIN, Pierre-Jean WYCART, Dimitri COULOUVRAT, Charles SCHELLE, Cédric BÔLE, Denis LEROUX, Valérie PAGNOT.

Etaient présents sans voix délibérative :
Valérie JEAMBRUN (Narbief), Thierry DUCRET (Flangebouche), Michel VERDOT-BOURDON (S), Christophe DROMARD (Landresse), Pascale CERUTTI (Bonnétage).

Etaient absents excusés :
Sébastien PARENT, Emmanuel SAULNIER, Laurent LARESCHE, Christophe GLACHANT, Jean-Claude JOLY, Pascale CHOPARD, Eric SANDOZ, Philippe MITTAG, Pauline GIROD, Bernadette TAILLARD, Damien VIVOT, Régis DENIZOT, Dominique RONDOT, Elise MESSINGER, Annick GAGNOR-JACQUOT, Françoise BARTHOULOT, Amandine FILSJEAN, Léon BONVALOT, Marylène ROGNON, Sylvain DUBOIS, Jennifer FERRAND, Nathalie ROGEBOZ, Laurence MOLINIEZ, Pascal FORET, Quentin SANDOZ, Samuel HOUSER, Francine MISERE, Marguerite JACQUOT, Muriel MICHEL, Christophe ANDRE, Hervé REMONNAY, Romain VERMOT, Christelle VUILLEMIN, Christine BOUQUIN, Marie-Paule BRAND, Raphaël KRUCIEN, Christian MOREL, Amandine RAPENNE.

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 025-200096295-20260609-2026_19-DE

Etaient absents :
Alexandre PANTEL, Marie-Pierre VOISARD-MOUREAUX, Christophe JANIN, Philippe CHOULET, Bernadette GOGUEL, Isabelle MORIN, Emilie OUDOT, Raphaël PEQUIGNOT, Guy ARGUEDAS, Jean-Luc VUILLEMIN, Anthony MONTJOURNAL, Frédéric NOVAK GONTERO, Gaëtan HUMBERT, Jean-Michel FEUVRIER, Julien MARTIN, Georges VALLAT, Nicolas JUBIN, Pascal CLEMENCE, Lucie SAINT-VOIRIN, Martial BOURNEL-BOSSON, Sophie DOLCI, Laure HUMBERT, Patrice VOLPI, Jérôme BOILLON, Fanny DUBOIS, Patrick BOITEUX, Elise LE CERF, Marie RUFENACHT, Pierre-François BERNARD, Grégory MAUGAIN, Bénédicte HERARD.

Ont donné pouvoir :
Jean-Claude JOLY a donné pouvoir à Anthony CUENOT,
Pascale CHOPARD a donné pouvoir à Christel PILLOT,
Pascal FORET a donné pouvoir à Hervé BAINIER,
Christophe ANDRE a donné pouvoir à Cédric BÔLE,
Hervé REMONNAY a donné pouvoir à Laurent FAIVRE,
Romain VERMOT a donné pouvoir à Dimitri COULOUVRAT,
Christelle VUILLEMIN a donné pouvoir à Arnaud REYMOND,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Marie-Paule BRAND a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Christian MOREL a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,
Amandine RAPENNE a donné pouvoir à Valérie PAGNOT.

Secrétaire de séance : Roland MARTIN

Objet : 2026-19 : Approbation du compte de gestion 2025, rapprochement avec le compte administratif 2025 et affectation du résultat définitif 2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-14, L 2121-21 et L 2121-31,
Vu la présentation du compte de gestion établit par le service de gestion comptable (SGC),

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue au compte administratif.

Les résultats du compte de gestion 2025 se présentent ainsi :

Le résultat pour l'année 2025 de la section d'investissement est un excédent de 104 205.14 €

Le résultat pour l'année 2025 de la section de fonctionnement est un excédent de – 38 177.71 €

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 025-200096295-20260609-2026_19-DE

Au compte de gestion, compte tenu des opérations réalisées courant l'année 2025 en dépenses et recettes, les sections de fonctionnement et d'investissement se présentent ainsi :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	305 342,50	2 484 853,40	2 790 195,90
Titres de recette émis (b)	137 744,66	1 948 558,76	2 086 303,42
Réductions de titres (c)		61 763,28	61 763,28
Recettes nettes (d = b - c)	137 744,66	1 886 795,48	2 024 540,14
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	230 100,00	2 043 407,90	2 273 507,90
Mandats émis (f)	33 539,52	1 965 801,84	1 999 341,36
Annulations de mandats (g)		40 828,65	40 828,65
Dépenses nettes (h = f - g)	33 539,52	1 924 973,19	1 958 512,71
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	104 205,14		66 027,43
(h - d) Déficit		38 177,71	

Au compte administratif les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement se décomposent ainsi :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	305 342,50	2 484 853,40	2 790 195,90
Titres de recette émis (b)	137 744,66	1 948 558,76	2 086 303,42
Réductions de titres (c)		61 763,28	61 763,28
Recettes nettes (d = b - c)	137 744,66	1 886 795,48	2 024 540,14
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	230 100,00	2 043 407,90	2 273 507,90
Mandats émis (f)	33 539,52	1 965 801,84	1 999 341,36
Annulations de mandats (g)		40 828,65	40 828,65
Dépenses nettes (h = f - g)	33 539,52	1 924 973,19	1 958 512,71
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	104 205,14		66 027,43
(h - d) Déficit		38 177,71	

Après examen du compte de gestion tenu par le comptable public et du compte administratif tenu par l'ordonnateur, il apparait les résultats suivants :

Le résultat de la section de fonctionnement pour l'année 2025 est un déficit de – 38 177.71 €

Le résultat de la section d'investissement pour l'année 2025 est bénéficiaire à hauteur de + 104 205.14 €.

Les résultats de l'exercice 2025 en section de fonctionnement et d'investissement au compte administratif sont en total concordance avec le compte de gestion établit par le comptable public.

Le résultat de l'année 2025 est identique au résultat provisoire transmis par le comptable public.

Compte tenu du report des résultats antérieurs de 506 529.78 €, et du résultat 2025 de -38 177.71 €, le résultat cumulé de la section de fonctionnement de l'exercice 2025 s'élève à 468 352.07 €.
Compte tenu du report des résultats antérieurs de 26 921.50 €, et du résultat de l'année 2025 pour 104 205.14 €, le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à 131 126.64 €.

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement	26 921,50		104 205,14		131 126,64
Fonctionnement	506 529,78		-38 177,71		468 352,07
TOTAL I	533 451,28		66 027,43		599 478,71
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	533 451,28		66 027,43		599 478,71

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 025-200096295-20260609-2026_19-DE

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- Constate que le Compte de gestion 2025 établit par le comptable public est en concordance avec le compte administratif 2025 établit par l'ordonnateur.

Le comité syndical, après en avoir délibéré : approuve à l'unanimité

Nombre de voix : 278	**Exprimés** (en voix) : 278
- pour :	- **abstention : 0**
- contre : 0	- **ne prend pas part au vote : 0**

Pour extrait certifié conforme,
le Président
Denis LEROUX

PARC NATUREL RÉGIONAL DU DOUBS HORLOGER